

**Projet
Filiation illégitime et bâtardise
dans les sociétés
médiévale et moderne**

**Lundi 17 novembre 2014
10h – 18h**

**Journée de conférences
Filiations et liens familiaux
Traditions juridiques et sociétés
(Judaïsme, Islam, Byzance)**

**Université d'Angers – UFR LLSH
Maison des Sciences Humaines
Salle Germaine Tillion
5^{bis}, Bd Lavoisier -49045 Angers Cedex 01**

Entrée libre.

Inscription obligatoire avant le 10 novembre 2014

Giliane.thibault@univ-angers.fr

Nom
Prénom
Mail
Qualité

Mohammed Hocine Benkheira
Histoire et anthropologie du droit musulman, EPHE
Anne Ducloux
Anthropologie religieuse et sociale, Ouzbékistan post-soviétique, EHESS
Sylvie-Anne Goldberg
Histoire du judaïsme, Centre d'études juives, EHESS
Aram Mardirossian
Histoire comparée des droits canoniques orientaux et occidentaux, Paris-10



FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES

Organisation scientifique

Carole Avignon

Histoire du moyen âge, Université d'Angers





Griseldis confiant son enfant à Gautier de Saluces, Maître de Boèce, Ms. XVe siècle, BNF.

ACCUEIL

10h-10h15 - Carole Avignon

Histoire médiévale, Université d'Angers

CONFERENCES

10h15-11h30 – Aram Mardirossian

Histoire comparée des droits canoniques orientaux et occidentaux, Paris-10

Ni parent, ni enfant. La lutte du droit romano-canonique byzantin contre la négation de filiation

11h30-12h45 – Sylvie-Anne Goldberg

Histoire du Judaïsme, Centre d'études juives, EHESS

De mère en fils, filiation et transmission dans le monde juif

14h30-15h45 - Mohammed Hocine Benkheira

Histoire et anthropologie du droit musulman, EPHE

L'enfant illégitime dans l'Islam médiéval

16h-17h15 – Anne Ducloux

Anthropologie religieuse et sociale, Ouzbékistan post-soviétique, EHESS

Don d'enfant et adoption à Samarcande. Femmes stériles, enfants sans père dans une société patriarcale, patrilinéaire et patrilocale

17h15-18h TABLE RONDE

Présentation

Au terme d'un cycle de rencontres scientifiques consacré à l'étude de la filiation illégitime, de la bâtardise et des bâtards dans les sociétés européennes du Moyen Age à l'époque moderne (normes, pratiques et représentations), nous souhaitons ouvrir le champ de la réflexion à des **systèmes normatifs** qui n'ont pas encore fait l'objet d'approches spécifiques. La matrice normative des différentes communications proposées lors des précédents ateliers de travail, journées d'études, ou du colloque international, entre 2012 et 2013, fut en effet toujours romano-canonique et chrétienne.

Nous espérons éclairer les premières conclusions auxquelles a pu aboutir la quarantaine de chercheurs impliqués dans le projet initial, en questionnant aujourd'hui ce que les littératures juridiques islamique, talmudique et byzantine disent **des normes et des écarts à la norme en matière de filiation** dans chacun des **systèmes culturels** concernés. Cette présentation d'héritages normatifs multiples sera complétée par l'observation de formes d'appropriations particulières. L'approche pluridisciplinaire du projet initial se trouve ainsi dynamisée par la collaboration de collègues spécialistes d'anthropologie historique, d'anthropologie du droit, d'histoire comparée du droit, et d'anthropologie religieuse et sociale, dans les mondes juif, byzantin et musulman, d'hier à aujourd'hui.

Les différentes déclinaisons de la parenté, la diversité de son fonctionnement entre patrilinéarité et matrilinéarité, les multiples catégorisations de l'enfant né d'une union illégale, prohibée, voire impensable et donc au statut finalement indicible, les différentes appréhensions des mariages mixtes et des fruits de relations sexuelles interconfessionnelles, les enjeux qu'il y a pour les producteurs de normes réglementaires à poser ainsi les termes de la réflexion en matière de filiation, et les conséquences sociales pour les géniteurs comme pour leurs fils et leurs filles en matière notamment de transmission des marqueurs identitaires du groupe, dans la constitution même des liens familiaux ou des interrelations au sein du groupe, les stratégies sociales à l'œuvre pour masquer la faute, ou les stratégies institutionnelles pour la régulariser, voilà quelques-unes des pistes qui pourront être explorées à nouveau, de manière à saisir *in fine* des points de convergence ou au contraire des lignes de fuite (quand la filiation ne saurait être que légale, les notions de légitime et d'illégitime perdant alors toute pertinence, en dehors de toute référence possible au « naturel », etc.).

Nous espérons que cette journée de conférences sera l'occasion d'ouvrir un **dialogue** fécond entre les systèmes culturels, entre les périodes historiques, entre les méthodologies, de manière à éclairer la place de la filiation (pensée, vécue) ainsi que les modèles familiaux qui en résultent dans le fonctionnement des sociétés passées et présentes.

Les discussions sont ouvertes à tous les étudiants (master, doctorat) et tous les chercheurs ou collègues concernés par les questionnements sur la filiation **d'hier à aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs**.

